



CC Alpes d'Azur (Siren : 200039931)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Puget-Théniers
Arrondissement	Nice
Département	Alpes-Maritimes
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Charles-Ange GINESY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des Services Publics
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	06260 PUGET-THENIERS
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	9 917
-----------------------------	-------

Densité moyenne 11,27

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 34

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
06	Aiglun (210600011)	93
06	Ascros (210600052)	177
06	Auvare (210600086)	38
06	Beuil (210600169)	556
06	Châteauneuf-d'Entraunes (210600409)	63
06	Cuébris (210600524)	165
06	Daluis (210600532)	142
06	Entraunes (210600565)	145
06	Guillaumes (210600714)	592
06	La Croix-sur-Roudoule (210600516)	100
06	La Penne (210600938)	227
06	Lieuche (210600763)	48
06	Malaussène (210600789)	333
06	Massoins (210600821)	105
06	Péone (210600946)	886
06	Pierlas (210600961)	104
06	Pierrefeu (210600979)	335
06	Puget-Rostang (210600987)	127
06	Puget-Théniers (210600995)	1 906
06	Revest-les-Roches (210601001)	230
06	Rigaud (210601019)	172
06	Roquestéron (210601068)	578
06	Saint-Antonin (210601159)	89
06	Saint-Léger (210601241)	48
06	Saint-Martin-d'Entraunes (210601258)	160
06	Sallagriffon (210601316)	50
06	Sauze (210601332)	73
06	Sigale (210601357)	199
06	Thiéry (210601399)	110
06	Toudon (210601415)	349
06	Touët-sur-Var (210601431)	700
06	Tourette-du-Château (210601456)	140
06	Villars-sur-Var (210601589)	784
06	Villeneuve-d'Entraunes (210601605)	93

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers et des encombrants et mener toute action visant à en réduire le volume. La collecte s'entend à partir des points de ramassage sur la voie publique, poubelles et conteneurs en bordure de route, ou dans les abris spécialement conçus à cet effet. Restent de la compétence des communes: * les déchets "verts" des ménages, * les déblais et gravats produits par les ménages, * les déchets d'origine tertiaire et artisanale</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Création et gestion des maisons de santé</i>
- Action sociale <i>Mise en place ou financement d'actions en direction des enfants, des jeunes et des familles</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Construction, réhabilitation et gestion des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et boutiques aux activités commerciales (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques sous forme d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L. 1231-1 et suivants du code des transports <i>autorité organisatrice de la mobilité sans demander le transfert de services régionaux organisés dans son ressort territorial</i>
- Transport scolaire <i>? Participer à la mise en place d'un service de transport à caractère intercommunal en liaison avec la collectivité compétente en la matière</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

mise en place d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Tourisme ? Mettre en place une politique de développement touristique à l'échelle de la communauté de communes à travers l'appui financier au syndicat d'initiative ainsi que la mise à disposition des locaux et du personnel? Participation sous forme financière et matérielle à des opérations structurantes engageant l'ensemble du territoire communautaire sur un projet de développement touristique : adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, aide au financement d'actions et outils promotionnels touristiques concernant l'ensemble des communes membres (ex : foire de Nice, dépliants touristiques), pôle d'excellence rurale axé sur la thématique tourisme et technologie*

#### Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

*Gestion d'un service d'agents itinérants mis à disposition des communes membres*

- NTIC (Internet, câble...)

*Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévu à l'article L.1425-1 du CGCT*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
06	SM d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (200014801)	SM ouvert	854 917
06	Syndicat de l'Estéron et du Var inférieur (SIEVI) (200092989)	SM fermé	193 933
06	SM d'élimination des déchets (SMED) (200000586)	SM ouvert	1 014 670
06	Pôle métropolitain Cap Azur (Côte - Alpes Provence) (200081362)	Pôle métrop.	455 902
06	SM pour les inondations, l'aménagement et la gestion des eaux Maralpin (200071397)	SM ouvert	1 270 733

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)